

L'Adresse—M. Fleming

M. Alexandre Cyr (Gaspé): Est-ce qu'elle l'a demandée?

M. La Salle: Je ne peux pas dire qu'elle l'a déjà fait, mais je crois qu'il y a eu des négociations plutôt secrètes à ce sujet. Je suis de toute façon d'avis que le Parlement devrait reconnaître l'importance de ces Jeux. Nous savons que tous les Canadiens qui le désireront pourront participer à ces jeux, et non pas seulement ceux de Montréal. Il serait par conséquent désastreux que la population de Montréal soit obligée de supporter à elle seule le coût de ces Jeux. J'imagine que les députés de Montréal se feront un devoir de répondre à mon invitation et demanderont au gouvernement l'aide financière nécessaire à la tenue de ces Jeux, car personne ne l'a encore fait dans cette enceinte.

En vue de stimuler l'esprit d'émulation de tous les jeunes Canadiens qui désireront prendre part à ces Jeux, je crois qu'il ne serait que juste que le pays tout entier en défraye le coût. Je parle d'autant plus librement que je ne suis pas moi-même de Montréal et que les autorités de cette ville ont déployé de louables efforts en vue d'assurer le succès de cet important projet. Et si ces Jeux avaient lieu à Toronto, je parlerais de la même façon.

Monsieur le président, j'aimerais inviter encore une fois le ministre responsable de l'habitation à ne pas oublier ce problème important qu'on a souvent discuté et qui semble avoir été oublié jusqu'ici: la suppression de la taxe de 11 p. 100 sur les matériaux de construction. On en parle, je crois, depuis trois ans, et plusieurs ont rebroussé chemin. Le gouvernement n'en a pas parlé. Les partis politiques, compte tenu de la composition actuelle de la législature, auraient une occasion unique de forcer le gouvernement à faire disparaître cette taxe, et l'on sait les conséquences intéressantes que cela pourrait entraîner. On l'a proposé à plusieurs occasions et je réitère encore une fois ma demande.

Je ne pourrais terminer mes remarques sans parler de l'agriculture qui, dans ma circonscription, a sa place. J'étais encore une fois très heureux de constater que l'on parlait, pour la première fois, je pense, de modifications à la politique relative aux grains de provende, pour permettre aux producteurs de l'Est de se procurer ces grains au même prix que les producteurs de l'Ouest. J'ose croire que, cette année, les modifications à la politique relative aux grains de provende retiendront l'attention de tous les députés—ceux de l'est et de l'ouest—parce que, à mon avis, cette politique devrait être nationale, si l'on désire faire preuve d'une plus grande justice à l'égard des producteurs intéressés.

Je recommande au ministre de l'Agriculture (M. Whelan) de porter une oreille attentive à la demande des producteurs de lait et d'accorder une hausse de 50c. des subventions étant donné que les coûts de production augmentent d'année en année. Selon moi, cette demande des producteurs de lait canadiens est parfaitement justifiée, et je me promets bien d'appuyer cette demande.

A mon avis, on oublie une chose, en ce qui a trait aux agriculteurs. Je sais que, dans ma circonscription, il existe une association de jeunes agriculteurs qui se plaignent de ne pouvoir bénéficier de cours de gestion organisés par le ministère de la Main-d'œuvre et de l'Immigration. Une aide très importante pourrait être offerte à ces jeunes producteurs, qui n'auraient probablement plus à solliciter des subventions après un certain nombre d'années, étant mieux qualifiés, étant devenus de meilleurs administrateurs. Ces cours de gestion sont importants pour ces jeunes agriculteurs, et j'espère que le ministre de la Main-

[M. La Salle.]

d'œuvre et de l'Immigration (M. Andras) retiendra encore cette recommandation que je fais au nom des jeunes agriculteurs de ma circonscription. J'imagine qu'on éprouve ce même souci dans les autres régions du pays.

Comment passer sous silence la politique de rachat des petites fermes? Je sais que le ministre a dernièrement rencontré son homologue québécois; je sais aussi que les négociations sont toujours en cours et que les ententes ne sont pas conclues, mais j'inviterais le ministre de l'Agriculture à bien considérer les arguments présentés par son homologue québécois au sujet des priorités que le Québec a choisies.

J'ai entendu des ministres dire toute l'attention qu'ils porteront aux priorités des provinces et, à partir de là, je dois avoir plus confiance que jamais dans l'attention que l'honorable ministre de l'Agriculture accordera aux priorités établies par le Québec pour que cette province puisse bénéficier de la politique de rachat des petites fermes et pour qu'aucun agriculteur ne soit pénalisé par une entente qui se ferait attendre.

Monsieur le président, je termine sur ces mots. Je souhaite aux nouveaux députés beaucoup de succès à la Chambre et je les invite à participer activement à ses travaux. Je les mets en garde contre une certaine déception comme j'en ai connu une, en 1968. Il est important de garder d'abord à l'esprit l'intérêt de la société, si l'on veut véritablement assumer ses responsabilités. Telle est l'invitation que je lance à plusieurs députés et, en répondant d'abord à la société, nous permettrons au gouvernement, quel qu'il soit, d'agir et d'agir vite. Nous avons la responsabilité de forcer le gouvernement à agir le plus vite possible, mais uniquement dans l'intérêt de ceux qui attendent de l'aide depuis fort longtemps.

[Traduction]

M. Jim Fleming (York-Ouest): Je vous remercie, monsieur l'Orateur, de m'accorder la parole et de me donner ainsi l'occasion de parler pour la première fois ici au nom de mes commettants de Toronto-York-Ouest. Au cours du temps de parole que le Règlement m'accorde, j'aimerais vous parler de ma circonscription. Bien qu'étant nouveau venu, je voudrais aussi vous donner mon opinion sur ce que j'estime refléter la vie et la santé mentale de la 29^e législature. Je veux également commenter le discours du trône qui a beaucoup d'importance pour les gens de ma circonscription. J'espère pouvoir vous mentionner brièvement quelques sujets d'intérêt personnel, fruits de quelque 10 ou 12 ans que j'ai passés dans la radiodiffusion. Je parlerai également, comme d'autres députés l'ont fait, de la peine de mort et de la redistribution dont il est question au discours du trône.

Avant d'aborder ces questions, je veux féliciter les motionnaires qui ont créé un précédent et ont fait preuve de compétence. L'exemple qu'il ont donné sera difficile à imiter pour leurs collègues de ce côté-ci de la Chambre et pour tous les nouveaux venus. D'ailleurs de quelque côté que nous soyons, nous les avons écoutés avec fierté. Ils nous invitent à poursuivre nos débats avec autant de maîtrise qu'ils l'ont fait.

Je n'admets pas les observations de mon collègue, le député de Nipissing (M. Blais). Il a signalé le fait qu'une commission avait été créée il y a quelques années—et la Chambre en a créé de nombreuses—pour examiner la frontière canado-américaine. Comme il vient de North Bay, il regrette qu'à cette époque North Bay n'ait pas été désignée comme le principal point de frontière. J'aurais évidemment protesté s'il en avait été autrement. Je n'au-